Compte-rendu CT du 5 février 2019 (en présentiel)

Direction : Monsieur Richard Decottignies, Directeur - Monsieur Edouard Perrier, Directeur-adjoint - Madame Ludivine ROUER, Cheffe de cabinet - Monsieur Grégory Caunac, adjoint chef DRH - Madame Laure Cataldi, Chargée de mission RH.

Représentants du personnel :

UNSA : Monsieur Jacques Langlois, Madame Valérie Julou, Madame Cathy Provost (titulaires).
Monsieur Pascal Dupontreué, Madame Aline Tortay (suppléants).

CGT/FSU : Madame Nelly COMBE-BESNARD, Monsieur Olivier Droff, Madame Christine Le Roux, Monsieur Christian Candalh (titulaires).
Madame Claudine Panos Sanchez, Madame Sophie Henne, Madame Elisabeth Le Felic (suppléantes),

---

Secrétaire de séance : Olivier DROFF (CGT-FSU)

Début de séance : 14h00

En tant que représentant du personnel nous avons remis au Directeur un courrier émanant du service Risques Professionnels Maritimes (RPM) de Paimpol à propos de la création d'une branche AT/MP. Le Directeur s'est engagé à faire une réponse individuelle aux quatre agents de ce service. Il a ajouté que ce projet ne sera pas réalisé dans l'immédiat.

Règlement intérieur du comité technique :

Plusieurs observations ont été faites en ce qui concerne le respect des délais d'envoi des convocations et des documents. Nous avons également évoqué la problématique des questions diverses non abordées en séance.

Vote : 7 voix pour

Approbation du PV du CT du 16 octobre 2018 :

Vote :

UNSA : 3 voies pour

CGT/FSU : 4 abstentions

Décret-liste (recrutement Agents non fonctionnaires) :

Nous avons évoqué qu'il fallait maintenir un équilibre sur ce mode de recrutement pour ne pas pénaliser l'évolution de carrière des agents fonctionnaires de l'Etablissement, promotions de grade de C en B et de B en A.

A cette occasion, nous avons demandé la mise en place de groupes de travail sur les points suivant :RIFSEEP et NBI.

Point d'étape sur l'organisation liée à la dématérialisation des processus :

Cette organisation implique la création de pôle d'acquisition GED spécifique maladie et retraite sur chaque site de production. Une formation et un accompagnement seront dispensés sur ce nouvel outil.

Transfert du recouvrement de l'ACOSS et nouvelles modalités de déclarations sociales :

Mise en place de la DSN le 1er janvier 2020.

A terme le CCMA ne conservera plus que certaines missions :

- Le surclassement ;
- La mobilité internationale (article 26) ;
- Le stock (rectification des services sur 5 ans) et la taxation des COM ;
- Création d'une cellule temporaire de conseil auprès des employeurs (durée 3 ans).

Nous avons demandé qu'une communication soit faite sur l'intranet. Effectif fin de COG 16 agents.

Jours de fermeture en 2019 :

31 mai et 16 août 2019.

Bulletin de paie :

Nous avons fait remarquer que le nouveau bulletin de paie présentait des « anomalies » : absence de logo, adresses différentes selon les sites… Ces points devraient être corrigés sur les prochains bulletins.

PIC 2018 : La Pic va être présentée fin mars au Conseil d'Administration puis mise en paiement probablement en mai.

La PIC 2018 est donc déterminée sur la base des indicateurs suivants :

Processus	Indicateurs et Objectifs (arrêté du 8/04/2015)		Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Pondération	Montant
Fonctions transverses	Pourcentage des appels téléphoniques aboutis	**82%**	90,6 %	95,7%	87,1%	94,6%	**88,8%**	*20%*	*120 €*
Maladie	Délai moyen de paiement des feuilles de soin électroniques	**6 jours**	3,7 jours	3,9 jours	4,1 jours	3,3 jours	**3,0 jours**	*20%*	*120 €*
Retraite	Pourcentage d'attribution de droits propres mis en paiement dans le délai requis (*31 jours*)	**96,7%**	*97,4 % en 62j*	*99,3% en 62j*	91% en 31j	98,1% en 31j	**95,6%** en 31j	*20%*	*0 €*
Performance économique	Coût de gestion Maladie	**243 €**	212 €	217 €	212 €	218 €	***218 €****	*20%*	*120 €*
Dévelpt. durable	Volume de papier par ETP	**81,48 kg**	36 kg	37 kg	32 kg	32 kg	**37 kg**	*20%*	*120 €*
								100%	***480 €***

** Donnée prévisionnelle qui sera ajustée à la marge à l'arrêt des comptes.*

Prochain CT intermédiaire prévu le 30 avril 2019 à Paimpol.

Fin de séance : 19h00

Rejoignez-nous sur notre site : http://unsa-uppamer.syndicat.min-e2.fr/

Ci-joint les Questions diverses de L'UNSA qui ont été posées durant ce CT :

Avancée des futurs projets :

Lors du dernier CT, certains projets ont été évoqués comme l'adresse unique, la branche AT/MP et le rattachement à l'Ipres (Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal). Nous souhaiterions connaitre l'impact sur l'organisation de l'Etablissement et les conséquences sur les agents.
Quel est le scénario d'arrivée en ETPT pour 2020 (fin de COG) au vue de l'avancée des projets ?

Calendriers groupes de travail :

Malgré l'absence du SG et de la DRH, nous demandons la mise en place des groupes de travail avec un agenda prévisionnel pour les sujets suivants : RIFSEEP, NBI et refonte du règlement intérieur Enim (RI).
Nous demandons la transmission des organigrammes détaillés de l'Etablissement mis à jour.

Mutuelle complémentaire :

L'UNSA/UPPAMer demande un point de situation concernant la convention avec la complémentaire santé HFP et également l'étude d'une renégociation de ce contrat.

Tickets restaurants :

Nous demandons si des pistes ont été étudiées sur ce point abordé lors du dernier CT.

Organigramme SDPO :

Quels sont la fonction et le positionnement du nouvel attaché de Direction, Mr Franck FERRANTE ?

Utilisation en 2018 de la liste complémentaire du recrutement sans concours :

Nous demandons un point situation sur les recrutements effectués en 2018.

Complément Indemnitaire Annuel (CIA) :

Suite à la décision adoptée au dernier CA, nous maintenons notre demande initiale à savoir l'application de cette mesure aux agents de l'Etablissement. Maintien du pouvoir d'achat.